

- Le Canada et la Chine coopèrent dans le domaine des droits de la personne, grâce au Symposium plurilatéral sur les droits de la personne. Celui-ci offre la possibilité aux pays participants qui proviennent principalement de la région de l'Asie-Pacifique d'examiner un éventail de questions s'y rapportant. La première conférence a eu lieu à Beijing en 1998; c'était la première fois que la Chine était l'hôte conjoint d'une activité consacrée aux droits de la personne à laquelle prenaient part plusieurs pays. D'autres symposiums préparés conjointement par le Canada, la Chine et la Norvège se sont tenus en Chine, en Thaïlande et, en mars 2003, en Indonésie. La ratification des traités relatifs aux droits humains ainsi que les questions touchant les droits des travailleurs, les droits humains et les droits de la police et des minorités ont figuré parmi les sujets examinés à ces réunions.
- À l'occasion de leurs visites en Chine, le premier ministre, le ministre des Affaires étrangères et le secrétaire d'État (Asie-Pacifique) ont tour à tour soulevé les questions relatives aux droits de la personne et à la saine gestion publique auprès des autorités chinoises.
- En février 2003, une délégation chinoise conduite par le directeur général de l'Administration d'État pour les affaires religieuses est venue au Canada. En 1999, la sénatrice Lois Wilson, ancienne modératrice de l'Église unie du Canada, avait dirigé en Chine une délégation œcuménique de sept membres qui a rencontré des partenaires et des représentants officiels pour examiner des questions ayant trait à la liberté religieuse.
- En 2000, une visite en Chine de la juge en chef de la Cour suprême du Canada a marqué le 15<sup>e</sup> anniversaire du déploiement des efforts canadiens pour aider la Chine à opérer des réformes judiciaires et à mettre en œuvre un nouveau cadre juridique.
- Menés en partenariat avec des ministères fédéraux et des organismes canadiens, bon nombre des projets de l'ACDI en faveur de la coopération en matière de développement sont axés sur les droits humains, la gouvernance et l'établissement de la démocratie. Ces initiatives portent notamment sur la formation des juges, la réforme du droit pénal, les droits de la femme, l'aide juridique et l'essor de la société civile.